

## **La vie consacrée par la profession des conseils évangéliques**

### **A. Définition de la vie consacrée ; difficultés et atout de la notion**

1. Une notion récente dans le langage ecclésial, plus englobante que la notion traditionnelle de vie religieuse.
2. La consécration : une « mise à part » qui situe dans une relation particulière à Dieu.
3. Une première difficulté : la polysémie du terme (objets consacrés, consécration baptismale, ministres ordonnés...).
4. Une seconde difficulté : quelle articulation entre consécration par la profession des conseils évangéliques et consécration baptismale ?
  - 4.1. Une première réponse, de l'ordre du « davantage ».
  - 4.2. Une deuxième réponse, de l'ordre du « autrement ».
5. Une troisième difficulté : quelle relation entre consécration et mission ? Intérêt de situer cette relation à la lumière de l'incarnation.
6. L'imperfection de la notion : un atout, pour une réalité en évolution constante.

### **B. Les différentes formes reconnues de vie consacrée**

1. Une question préalable : quand est apparue la vie consacrée ?
  - 1.1. La thèse classique : la fondation de la vie consacrée par le Christ.
  - 1.2. Une thèse plus récente : la naissance de la vie consacrée au 3<sup>e</sup> siècle, comme fruit de l'Esprit.
  - 1.3. Un essai de synthèse : le Christ fondement plus que fondateur.
2. La virginité consacrée : présence dès l'Église primitive, « résurrection » après Vatican II ; une consécration à Dieu dans le célibat ; le rôle de l'évêque.
3. L'érémisme : apparition au 3<sup>e</sup> siècle, « résurrection » après Vatican II ; une consécration dans le retrait du monde et la solitude ; le rôle de l'évêque.
4. La vie religieuse : une vie consacrée en institut, impliquant profession des vœux et vie communautaire ; une grande variété de formes, apparues progressivement dans l'histoire : monachisme, chanoines réguliers, ordres mendiants, clercs réguliers, congrégations de vœux simples.
5. L'institut séculier : une forme récente de vie consacrée en institut, au cœur du monde.

## De nouvelles formes de vie consacrée par la profession des conseils évangéliques ?

### A. Quelques réflexions préalables.

7. Une nouveauté : l'ouverture du Code de 1983 à la reconnaissance de nouvelles formes de vie consacrée.
  - 7.1. Un paradoxe : l'apparition de nouvelles formes de vie consacrée a souvent suscité la méfiance de la hiérarchie.
  - 7.2. La nouveauté du c. 605 ; une procédure de reconnaissance canonique en deux étapes (évêque diocésain – Saint-Siège).
8. Des compréhensions différentes de ce que pourrait être une « nouvelle forme de vie consacrée ».
  - 8.1. Un accord général pour reconnaître que le c. 605 ne concerne pas l'érection d'un nouvel institut religieux ou séculier.
  - 8.2. La thèse de V. De Paolis : le c. 605 ne s'applique pas à la reconnaissance d'un institut de vie consacrée différent de l'institut religieux et l'institut séculier ; son fondement : l'existence de trois formes reconnues de vie consacrée (instituts de vie consacrée, érémitisme, virginité consacrée) ; un exemple de nouvelle forme de vie consacrée ainsi comprise : le veuvage consacré.
  - 8.3. La thèse de D. Andrés et G. Ghirlanda : le c. 605 peut s'appliquer aussi à la reconnaissance d'un institut de vie consacrée différent de l'institut religieux et de l'institut séculier ; son fondement : l'existence de quatre formes reconnues de vie consacrée (instituts religieux, instituts séculiers, érémitisme et virginité consacrée) ; ma préférence pour cette conception.

### B. La mise en œuvre du canon 605

1. Quelques mots préalables sur les « communautés nouvelles » ; communautés mixtes (hommes et femmes célibataires) et communautés plurivocationnelles (célibataires et couples).
2. Les communautés mixtes : une ouverture de la Congrégation, débouchant sur leur reconnaissance comme « autres instituts » ; traits caractéristiques de ces autres instituts ; un tournant restrictif opéré par la Congrégation en 2005 ; peut-on y voir une nouvelle forme de vie consacrée ?
3. Les communautés plurivocationnelles : une nouveauté plus évidente par rapport aux caractéristiques actuelles de la vie consacrée ; une question du synode de 1994 ; la réponse – négative – de *Vita Consecrata*.
4. Une piste nouvelle : la famille ecclésiale de vie consacrée ; une structure à trois branches, avec des degrés différents d'appartenance à la famille ; un dépassement de la distinction communautés mixtes - communautés plurivocationnelles ; le critère de l'autorité du responsable de la famille ; un succès qui n'est pas garanti.

Benoît Malvaux sj